

AGENACTU



www.agen.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

SPÉCIAL PARENTS D'ÉLÈVES AGENAIS

3-11 ANS

RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 UNE JOURNÉE DANS UNE ÉCOLE AGENAISE

05 LES ÉCOLES AGENAISES

06 TEMPS SCOLAIRE

- UN PROJET ÉDUCATIF À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE
- LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE : À SA JUSTE PLACE
- ÉCHECS ET MAT !
- DONNER LE GOÛT DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
- DANS L'EAU OU À VÉLO, DES APPRENTISSAGES À MAÎTRISER
- DES CLASSES INCLUSIVES POUR LES ÉLÈVES AUTISTES

12 TEMPS PÉRISCOLAIRE

- AVANT ET APRÈS LA CLASSE, DES TEMPS ÉDUCATIFS À PART ENTIÈRE
- LA GARDERIE DU MATIN POUR DÉBUTER LA JOURNÉE
- LA RESTAURATION : UN TEMPS À PART
- DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE VOS ENFANTS
- LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE NOS ENFANTS : PRIORITÉ MUNICIPALE
- SENSIBILISER À LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE
- ET LE MERCREDI ? DES SOLUTIONS POUR MON ENFANT !

20 TEMPS EXTRA SCOLAIRE

21 INFRASTRUCTURES

- NOUVELLE ÉCOLE PAUL CHOLLET, DANS SES MURS À LA RENTRÉE !
- DES TRAVAUX MENÉS DANS TOUTES LES ÉCOLES

22 CONTACTS UTILES

23 EXPRESSION POLITIQUE

N°23 - **Avril 2025**
Le magazine de la Ville d'Agen

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean DIONIS

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION
Valérie PITOUS

RÉDACTION
Marine COUTURIER Story Buzz

CRÉATION GRAPHIQUE
PAO/COM Ville d'Agen

PHOTOS
Ville d'Agen, Agglo Agen, Julien Domec, Cabinet de la Serre

IMPRESSION
Imprimerie Graphic Sud

TIRAGE
5 000 exemplaires

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux de la Ville :



Hôtel de Ville
Place Dr Esquirol - BP 30003 - 47916 Agen Cedex 09
Tél. : 05 53 69 47 47 - Fax : 05 53 66 25 61
Email : cabinetdumaire@agen.fr
Site internet : www.agen.fr

La mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (17h le vendredi)



Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement
et blanchi sans chlore.

ÉDITO DU MAIRE



La réussite de vos enfants : notre priorité municipale

Dès notre élection en 2008, nous avons affirmé la volonté de placer l'éducation au cœur de notre programme de mandat. L'épanouissement de nos enfants constitue notre engagement le plus précieux. Cette compétence scolaire est partagée avec l'éducation Nationale et notamment les enseignants avec qui nous travaillons chaque jour main dans la main !

Si l'Éducation nationale a la responsabilité de l'enseignement, la Ville d'Agen, elle, veille à la qualité des infrastructures. Chaque jour, nous œuvrons pour offrir aux enfants un cadre propice à l'apprentissage et à l'épanouissement, en assurant l'entretien et la modernisation des 21 écoles publiques de la Ville ou encore la végétalisation des cours de récréation.

En septembre prochain, nous inaugurerons la nouvelle école Paul Chollet construite au cœur des quartiers Nord Est de Bezis, Montanou, Parc Mathieu et Donnefort. Cette école représente une promesse faite à l'avenir de ces jeunes et je vous invite d'ores et déjà à nous rejoindre le vendredi 26 septembre pour célébrer ensemble cet évènement.

Cependant, notre mission ne s'arrête pas là. La Ville, au travers des agents de l'action scolaire et du périscolaire accompagne également vos enfants tout au long de leur journée : de la garderie du matin aux activités périscolaires, en passant par une cantine de qualité et des centres de loisirs vivants tant le mercredi que pendant les vacances scolaires.

Le projet éducatif de territoire, véritable "alliance éducative" pour la réussite de vos enfants, nous permet d'avoir une approche globale en proposant des activités pédagogiques complémentaires aux dispositifs de l'Education Nationale, je pense à l'initiation aux échecs ou encore aux programmes "Savoir rouler" ou "Savoir nager".

Notre priorité est claire : donner à chaque enfant les meilleures conditions pour réussir. Parce que l'avenir de notre ville se construit dès aujourd'hui dans ses écoles, nous continuerons d'investir pour que tous les enfants d'Agen aient la même chance de s'épanouir et de réussir.



Jean Dionis
Maire d'Agen

LES ÉCOLES AGENAISES EN CHIFFRES



21
ÉCOLES PUBLIQUES

4
ÉCOLES PRIVÉES



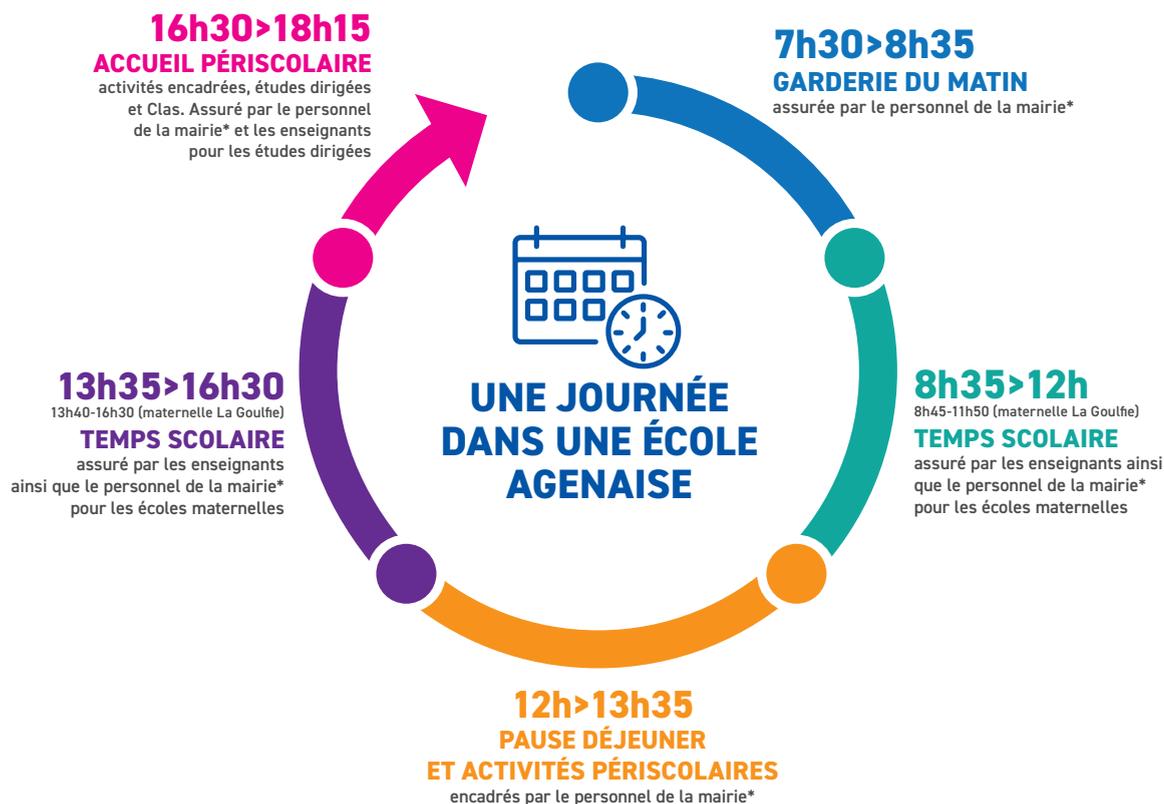
120
CLASSES
DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES



3 425
ENFANTS INSCRITS
DONT 2 261
DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

UNE JOURNÉE DANS UNE ÉCOLE AGENAISE

De 7h30 à 18h15, vos enfants sont accueillis et pris en charge au sein des écoles maternelles et élémentaires. Voici le déroulé d'une journée type pour les écoliers.



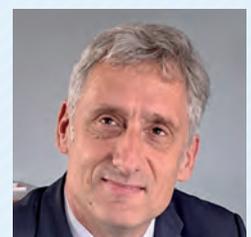
* Personnel de la mairie : Atsem dans les écoles maternelles, personnel de garderie le matin, et animateurs sur les temps du midi et du soir dans les écoles élémentaires.

"L'École de la République est l'un des piliers fondamentaux de notre société. Elle incarne les valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité, et porte l'ambition de garantir la réussite de chaque élève. Cette mission ne peut être pleinement accomplie sans une collaboration étroite entre l'État, les collectivités locales, les associations et les parents. Dans ce cadre, le rôle des municipalités est essentiel : elles assurent le bon fonctionnement des écoles, soutiennent les projets éducatifs et veillent au bien-être des élèves.

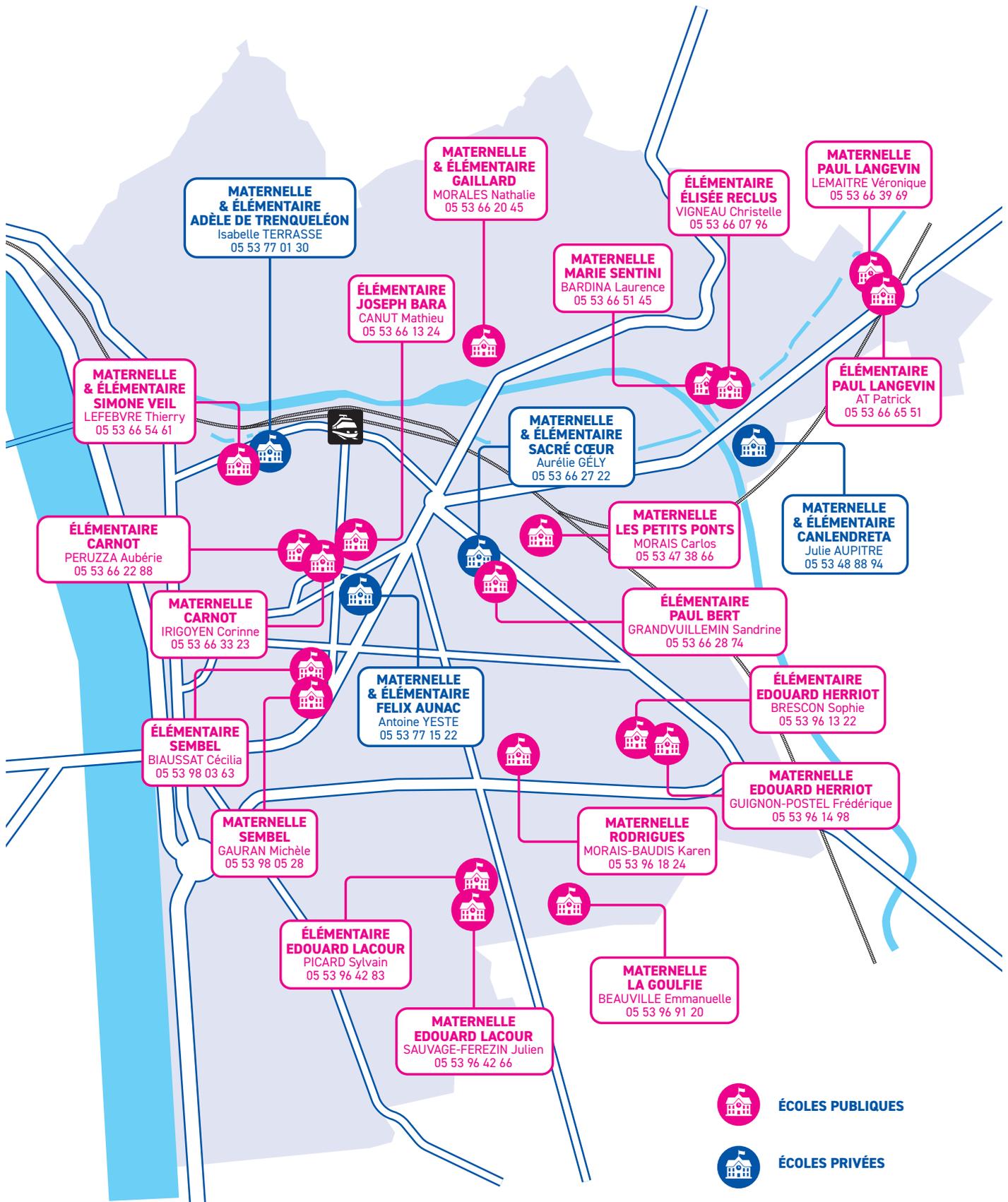
Face aux défis actuels, il est impératif de renforcer la concertation et le dialogue entre tous les acteurs de l'éducation. La rénovation des infrastructures scolaires, l'accès à une restauration de qualité, ou encore le développement d'activités périscolaires enrichissantes sont autant d'enjeux où notre engagement commun est décisif. Une attention particulière doit être portée aux savoirs fondamentaux, au bien-être et à la santé des élèves, ainsi qu'aux nouveaux défis éducatifs : le numérique, l'égalité entre les filles et les garçons, et la préservation de la biodiversité.

L'École doit demeurer un lieu d'épanouissement et d'excellence pour tous. En renforçant nos liens avec les communes, en co-construisant des projets éducatifs ambitieux et adaptés aux réalités locales, nous offrons à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage et les clés pour comprendre les enjeux de notre époque. Avec cette conviction, nous poursuivons notre engagement aux côtés de la ville d'Agen, afin de faire de l'École un véritable moteur de cohésion sociale et de réussite pour tous les élèves agenaïes."

Alexandre Falco
Directeur académique des services de l'éducation nationale de Lot-et-Garonne



LES ÉCOLES AGENAISES



UN PROJET ÉDUCATIF À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Pour participer à la réussite et à l'épanouissement de vos enfants, la Ville d'Agen s'est dotée d'un Projet Éducatif de Territoire (PEdT). Celui-ci s'adresse aux élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville.

LE PEDT S'ARTICULE AUTOUR DE 3 AXES

• Promouvoir la réussite éducative de tous les élèves

Cela se traduit par la mise en place d'études dirigées gratuites sur l'ensemble des écoles élémentaires et celle du Contrat local d'accompagnement scolaire (Clas), déployé dans les quartiers prioritaires.

• Favoriser un parcours éducatif pour tous les élèves

Vos enfants ont accès à des programmes variés qui viennent renforcer le socle commun de connaissances : éveil musical et danse, Savoir Nager, Savoir Rouler, jeu d'échecs, usage des outils numériques...

• Enrichir le contenu des temps périscolaires

Cela permet à vos enfants de bénéficier d'une approche globale avec des propositions d'activités sur les temps du midi et du soir, en continuité avec les projets menés en classe : danse, jardinage, théâtre, projets numériques

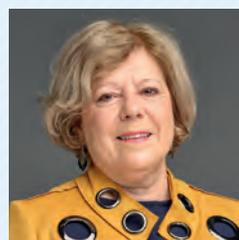


"Le Projet Éducatif de Territoire permet aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours de qualité et cohérent, avant et après l'école. Il s'agit d'une nouvelle façon de voir l'enfant, avec un continuum entre les temps scolaires et périscolaires, dans le respect du bien-être et du rythme de chacun. Le PEdT est là pour favoriser la réussite scolaire, en offrant des activités pédagogiques complémentaires aux dispositifs de l'Éducation Nationale. Concourir à l'égalité des chances à l'école c'est offrir à chacun d'eux un parcours artistique et culturel équivalent durant leur cursus scolaire ainsi que des réponses spécifiques pour ceux qui rencontrent difficultés.

La mise en place du PEdT est le résultat d'un travail mené "main dans la main" avec l'Éducation Nationale. Cette collaboration traduit la volonté de créer une véritable alliance éducative au bénéfice des enfants agenais en s'appuyant et en mobilisant les compétences de chaque acteur éducatif et en associant les familles. La Caisse d'Allocations Familiales est d'ailleurs partie prenante de cette initiative puisqu'elle accompagne financièrement la Ville sur les temps périscolaires déclarés. Enfin, il faut rappeler que cette démarche s'inscrit en complémentarité et en résonance avec l'ambition portée par Agen d'être "Ville amie des enfants", en partenariat avec Unicef France."

Rose HECQUEFEUILLE

Adjointe au Maire, en charge de l'Action Scolaire, la Petite-Enfance, l'Enfance et la Jeunesse



Le coût du PEdT pour la collectivité est de plus de

200 000 €
par an

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE : À SA JUSTE PLACE

Accélérer le plan "école numérique" est l'engagement 32 du programme de mandat 2020-2026 de la ville d'Agen. Pour aller dans ce sens, la municipalité dote progressivement les établissements d'équipements et de matériels numériques nécessaires.

UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES...

Notre environnement technologique évolue en permanence et le numérique est omniprésent dans notre quotidien. Pour familiariser vos enfants avec ces outils et leur permettre d'acquérir des compétences spécifiques, le plan "École numérique" prévoit le déploiement de matériel au sein des établissements. Ainsi, chaque école élémentaire se voit attribuer une classe mobile de 15 tablettes, un vidéo projecteur interactif, et des vidéos projecteurs pour toutes les autres classes.

Depuis août 2024, la municipalité dote les écoles avec des Écrans Numériques Interactifs (ENI), entièrement tactiles et plus moderne que les vidéoprojecteurs qu'ils remplacent. À la rentrée 2024-2025, 5 classes ont été équipées de cet outil au sein des écoles Reclus, Édouard Herriot, Édouard Lacour et Marie Sentini. De plus, 20 ordinateurs portables ont été remplacés et 46 tablettes ainsi que 12 bornes Wi-Fi ont été déployées.

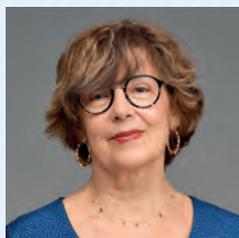
... TOUT EN FAVORISANT LES ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR

Outil d'apprentissage et de collaboration, le numérique a toute sa place dans les écoles. Cependant, son usage doit être encadré et des limites posées : en privilégiant des activités numériques éducatives et collectives, qui favorisent l'échange et la coopération entre les élèves et en encourageant les enfants à jouer en plein air, à explorer leur environnement et à développer leurs compétences sociales à travers des activités physiques et créatives.

"Ces équipements numériques tiennent compte de l'optimisation des usages et de l'anticipation des besoins, en relation avec l'Inspection Académique et les équipes pédagogiques. En fonction de cela, les débits Internet ont été adaptés pour chaque école. Actuellement, les écoles élémentaires ont une connexion en fibre optique et les maternelles en ADSL."

**Bernadette
RICHARD-FAYOLLE**

Conseillère municipale
déléguée à l'Action Scolaire



Budget

Depuis le début du mandat, la Ville a consacré 370 000 € dans la modernisation des écoles sur le plan numérique avec un budget annuel fixé à 65 000 €.

Le déploiement numérique prévisionnel de 2025 :

- Écrans numériques interactifs : 15 pour la nouvelle école Langevin.
- Ordinateurs portables pour les élèves : 25 à destination de classes de CM2 de trois écoles élémentaires.
- Tablettes : 12
- Visualiseurs : 5
- Pro Notes : 350 licences élèves (250 pour l'école élémentaire Édouard Lacour et 120 pour l'école élémentaire Élisée Reclus) offrant des fonctionnalités de cahier de texte, de suivi de notes ou encore d'absences.
- Un outil de gestion du parc informatique pour être plus précis et réactif dans l'administration des ordinateurs et des tablettes et permettant une sécurité accrue vis-à-vis des usages d'Internet.

ÉCHECS ET MAT !

Depuis 2018, la Ville d'Agen propose, en collaboration avec l'Éducation Nationale, la mise en place d'ateliers d'échecs durant le temps scolaire. Cette action connaît un succès grandissant depuis son lancement.

Si les échecs sont bel et bien un jeu, ils sont aussi un outil au service du programme scolaire. Cette discipline mobilise d'ailleurs différentes capacités, telles que la logique, la stratégie, la rigueur, la capacité d'abstraction et la concentration. Les équipes pédagogiques soulignent également les bienfaits de cette pratique dans les acquisitions scolaires tels que le calcul mental, les mathématiques et la géométrie. Le jeu d'échecs facilite enfin l'apprentissage du respect des règles et du respect d'autrui.

Pour l'année scolaire 2024-2025, neuf écoles élémentaires participent à cette action (Élisée Reclus, Sembel, Joseph Bara, Simone Veil, Paul Bert, Édouard Herriot, Édouard Lacour, Gaillard et Paul Langevin) et 25 classes du cycle 3 (CM1/CM2) sont concernées. A raison d'une séance de 1 heure hebdomadaire durant 24 semaines, les élèves apprennent peu à peu les règles du jeu d'échecs et progressent rapidement grâce à l'encadrement d'un animateur de l'Échiquier Agenais, épaulé par l'enseignant. Les écoles sont réparties en 3 groupes : les guépards, les espadons et les aigles.



DÉROULÉ DE L'ANIMATION DANS L'ANNÉE SCOLAIRE :

- De novembre à décembre, les élèves apprennent les règles du jeu d'échecs.
- De janvier à juin, c'est le temps des parties majoritaires.
- Au moins de juin, les parties majoritaires s'achèvent et un tournoi réunissant l'ensemble des joueurs est organisé à la Plaine des Sports.

"On observe un réel engouement autour de cette action et celui-ci est grandissant. L'heure dédiée aux échecs est une petite bulle d'oxygène, c'est le rendez-vous qu'attendent les élèves chaque semaine. Les échecs sont une discipline universelle et fédératrice : que l'on se connaisse ou pas, que l'on parle la même langue ou une autre, ou que l'on soit porteur d'un handicap, tout le monde peut y jouer."



Philippe MOREIRA
Chef de projet Europe Echecs

Parties majoritaires : jouer avec le Maire

C'est une manière ludique d'apprendre les règles de la démocratie puisque le principe des parties majoritaires est similaire à celui d'une élection.

En effet, chaque année de janvier à juin, les élèves défient Monsieur le Maire, dans le cadre d'une partie majoritaire. Le principe de celle-ci est simple :

- Chaque enfant propose un coup par semaine.
- Le coup proposé par la majorité des élèves au sein de chaque groupe d'écoles est retenu et joué contre le Maire.
- Le Maire joue alors un coup par semaine contre chaque groupe d'écoles.

Un dialogue s'instaure alors entre le maire et les enfants via le Chat qui permet d'échanger en direct sur la citoyenneté, l'éducation civique et la vie de la cité.

La partie se conclut en fin d'année par un tournoi qui réunit tous les élèves autour de différentes activités en présence de Monsieur le Maire. Cette activité est donc enfin une bonne expérience en matière d'apprentissage de la citoyenneté grâce aux échanges des jeunes administrés avec leur Maire !

DONNER LE GOÛT DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Offrir un éveil "musique et danse" à tous les enfants des écoles agenaises, c'est l'engagement 15 du programme de mandat 2020-2026 de la ville d'Agen qui a été repris dans le Projet Educatif de Territoire. Cette action est menée en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Agen (CRDA).

DES ACTIONS MENÉES AVEC LES 6-11 ANS

L'éveil "musique et danse" est proposé dans toutes les écoles de la ville. Celui-ci prend diverses formes en fonction des établissements et des classes avec lesquelles se déroulent les animations.

Ainsi, chaque lundi après-midi, les enfants de l'école élémentaire Simone Veil se rendent au Conservatoire pour faire du chant et du chant choral. Une centaine d'élèves sont ainsi concernés.

En novembre 2024, Anne-Claire Du Chazaud, enseignante en piano, et Louise Bourgeois, enseignante en flûte, ont donné un concert scolaire à vocation pédagogique à La Tannerie, sur le thème de la Belle Époque. Une centaine d'enfants de CM1 et de CM2 des écoles Édouard Herriot, Gaillard, Paul Langevin et Simone Veil y ont participé.



"Le CRDA propose des activités en danse et en musique dans toutes les écoles de la ville. Ce travail est mené en partenariat avec l'Éducation Nationale puisqu'il est co-construit avec les enseignants et les professeurs du Conservatoire. Nous sommes dans un partage de culture et de pratiques professionnelles, dans l'idée de travailler ensemble, en complémentarité.

Nos activités dans les établissements se déroulent sur des temps plus ou moins longs, en fonction des demandes et des besoins de chaque école. Les projets sont variés et s'adaptent à l'âge des enfants. Il peut s'agir, par exemple, d'ateliers sur la manière de représenter son corps ou sa voix. Nous intervenons beaucoup cette année dans les écoles maternelles, à leur demande, et nos équipes aident les enfants à travailler la motricité autour de rythmiques corporelles, à allier chant et mouvement du corps ou proposent tout simplement des ateliers de chant.

Dans le cadre de cet éveil "musique et danse", nous essayons d'accueillir au moins une fois par an chaque élève au Conservatoire. Au total, nos actions permettent de toucher un peu plus de 1 200 écoliers. Ce partenariat mené avec l'Éducation Nationale est aussi un moyen pour nous de rendre le Conservatoire plus accessible, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un service public."

Sylvain MARTHOURET
Directeur du Conservatoire
d'Agen



Nouveauté

Le Conservatoire va proposer des activités pédagogiques sur le temps périscolaire de l'après-midi dans les écoles Édouard Herriot, Sembel, Édouard Lacour et Simone Veil. Ces activités se dérouleront par groupe d'une douzaine d'enfants, ce qui permettra une approche différente des actions menées en classe. Un projet de comédie musicale et un autre concernant les musiques actuelles pourraient être proposés.

DANS L'EAU OU À VÉLO, DES APPRENTISSAGES À MAÎTRISER

Les dispositifs nationaux "Savoir Nager" et "Savoir Rouler" font partie intégrante de l'axe 2 du PEdT visant à favoriser un parcours éducatif pour tous les élèves. Des actions sont menées dans toutes les écoles élémentaires de la ville.

SAVOIR NAGER POUR SA SÉCURITÉ

À partir de l'âge de 6 ans, les enfants sont en âge d'acquérir les compétences minimales pour assurer leur propre sécurité dans l'eau. L'apprentissage de la natation est ainsi une priorité stratégique pour la Ville d'Agen.

Le dispositif "Savoir nager" prévoit que vos enfants scolarisés en écoles élémentaires bénéficient de cet apprentissage, avant leur entrée au collège. Il se déroule sur 10 séances consécutives à la piscine Aquasud, un moyen idéal pour apprendre rapidement. Ces séances d'une durée de 45 minutes sont encadrées par des maîtres-nageurs qualifiés, en partenariat avec les enseignants.

L'obtention de l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS) est l'objectif à atteindre pour les élèves en fin de CM2. En 2023, ce taux de réussite était de 48 %, en forte évolution par rapport à l'année précédente (27 %).

SAVOIR ROULER POUR DÉMOCRATISER LA PRATIQUE DU VÉLO

Ce dispositif garantit dans le parcours éducatif de vos enfants l'acquisition des compétences élémentaires du savoir rouler à vélo. Il permet à chacun de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège, mais aussi d'inciter, dès le plus jeune âge à une mobilité décarbonnée.

La Ville d'Agen place l'apprentissage du vélo et du savoir rouler au cœur de sa politique sportive et éducative. Des actions spécifiques sont menées sur les temps scolaires d'enseignement de l'EPS au sein de 5 écoles, avec l'intervention du SUA Cyclisme, un acteur clé dans la promotion de la pratique cycliste.



"Chaque enfant est différent et tous ne sont pas à l'aise de la même manière dans l'eau. Le dispositif "Savoir nager" n'est pas là pour enseigner des techniques de nage, mais pour prévenir les risques sociaux liés à la noyade et leur permettre de pouvoir évoluer en sécurité dans les activités aquatiques de loisirs. Nous sommes reconnaissants envers les maîtres-nageurs qui participent à ce dispositif, car ils garantissent un enseignement de qualité. Nous sommes d'ailleurs victimes de notre succès, puisque toutes les écoles élémentaires de la ville se rendent à Aquasud, ce qui est une très bonne chose."

Alain KLAJMAN
Adjoint au maire en charge
des sport



Les Journées Savoir Rouler à Vélo les 12 et 13 mai

Deux journées Savoir Rouler à Vélo sont organisées par la Ville d'Agen les lundi 12 et mardi 13 mai, à la Prairie du Pont-Canal. 16 classes de CM1 et CM2 sont amenées à participer à l'événement, soit 400 élèves, chacune étant divisée en deux groupes. Tous les groupes vont participer à trois ateliers de 45 minutes, sur des thèmes variés : maniabilité, prévention et réparation.

Cette initiative permet aux élèves d'apprendre à manier le vélo (freinage, vitesse, demi-tour, éviter des obstacles...), mais également de se familiariser avec les panneaux routiers grâce à l'intervention de la police municipale. Un atelier pour apprendre à réparer son vélo, comme intervenir sur un pneu crevé, est également proposé.

DES CLASSES INCLUSIVES POUR LES ÉLÈVES AUTISTES

Pour favoriser la scolarisation et le bien-être d'enfants présentant un trouble du spectre autistique, deux écoles agenaises (Simone Veil et Edouard Herriot) accueillent des classes spécifiques. L'inclusion des élèves autistes en milieu scolaire ordinaire est aussi bénéfique pour les enfants qui ne portent pas cet handicap : à leur contact, ils développent des compétences telles que l'empathie, la tolérance et la compréhension des différences individuelles.

L'UEMA SIMONE VEIL, UN PROJET PILOTE

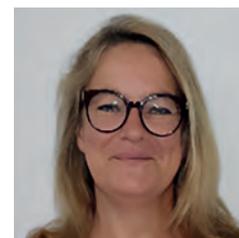
C'est avec la volonté commune d'inclure au sein d'un établissement scolaire ordinaire les enfants présentant un trouble du spectre autistique, que l'Éducation Nationale, la Ville d'Agen et l'Association Laïque de Gestion et d'Établissements d'éducation et d'Insertion (ALGEEI), ont porté dès 2016 le projet de l'Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) au sein de l'école Simone Veil.

La classe dédiée peut accueillir au maximum 7 enfants âgés de 3 à 6 ans, encadrés par une enseignante spécialisée. Un psychologue ainsi qu'une psychomotricienne interviennent également auprès des élèves pour leur offrir un accompagnement optimal.

Durant leur scolarisation, les élèves peuvent être intégrés dans des classes de référence, dans le but d'atteindre l'objectif de l'UEMA : permettre aux enfants de poursuivre une scolarité en classe ordinaire, avec ou sans auxiliaire de vie scolaire.

"L'école Simone Veil est extraordinaire et nous avons noué un partenariat très étroit avec cet établissement et la mairie. Les équipes municipale et éducative sont à l'écoute, ouvertes à la différence et cela, ça n'a pas de prix. Ce climat est bénéfique pour les enfants que l'on accompagne, mais également pour toutes les autres personnes présentes dans l'établissement."

Stéphanie PRADIER
Directrice de l'IME Les Rives du Lot,
porteur du dispositif via l'ALGEEI



L'UEEA ÉDOUARD HERRIOT, UNE CONTINUITÉ

Depuis la rentrée 2022-2023, une unité d'enseignement externalisée de l'IME Lalande a ouvert à l'école élémentaire Édouard Herriot. Sa capacité d'accueil s'élève à 10 enfants, âgés de 6 à 11 ans présentant un diagnostic d'autisme.

Pour répondre aux besoins particuliers de chacun d'eux, les enfants bénéficient d'un projet personnalisé d'accompagnement. Celui-ci permet de développer des interventions dans des domaines variés (communication et langage, interactions sociales, domaine sensoriel et moteur, autonomie dans les activités quotidiennes...).

Cette unité d'enseignement est encadrée par une enseignante expérimentée, accompagnée d'une éducatrice spécialisée, et entourée d'une équipe pluridisciplinaire dédiée à ce type de handicap. Comme dans l'Unité Maternelle, les enfants ont des temps d'inclusion dans les classes ordinaires de l'établissement.

AVANT ET APRÈS LA CLASSE, DES TEMPS ÉDUCATIFS À PART ENTIÈRE

Pour favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire de vos enfants, une offre périscolaire de qualité est proposée par la Ville d'Agen dans les écoles et les accueils de loisirs. Ces temps contribuent au développement de compétences transversales de vos enfants et favorisent leur bien-être.

Réussite scolaire, égalité des chances et bien-être des enfants font partie des priorités affichées par la municipalité. Dans ce cadre, la Ville a mis en place un ensemble de services durant le temps périscolaire et le mercredi pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque enfant.

La garderie reste en vigueur le matin avant le début des classes. Concernant l'offre de restauration, elle s'accompagne d'un volet éducatif : éveil au goût, éducation à l'équilibre nutritionnel et sensibilisation au gaspillage alimentaire. L'encadrement de la pause de midi et du temps périscolaire du soir a été renforcé : il est assuré dans toutes les écoles élémentaires par des animateurs professionnels qui proposent un programme d'activités de qualité et varié.

Concernant les études dirigées, elles sont gratuites et généralisées à toutes les écoles. Enfin le CLAS, soutien spécifique à destination des quartiers prioritaires de la Ville, est organisé au sein des écoles afin de renforcer le lien entre les familles et les équipes éducatives.

Contacts

Service jeunesse et périscolaire
05 53 69 48 40

"Les temps périscolaires sont la traduction concrète d'une ambition politique écrite dans le PEdT pour la réussite des enfants et leur épanouissement. Les équipes des accueils de loisirs travaillent ainsi main dans la main avec les écoles pour l'organisation des temps périscolaires, afin de mettre en place une cohérence éducative dans le sens des intérêts de l'enfant. Il ne faut pas perdre de vue qu'un enfant avec de bons résultats scolaires, c'est un enfant qui est stimulé sur le plan culturel, artistique ou encore sportif.

Il est aussi important que l'enfant ne soit pas considéré simplement comme un élève au sein de l'école, mais comme un petit citoyen de demain. C'est pourquoi la Ville d'Agen s'attache à faire découvrir la vie de la cité à chacun, à travers des actions menées avec les services municipaux comme le théâtre, la médiathèque ou les sports."

Claire RIVES

Conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse



TEMPS PÉRISCOLAIRE

LA GARDERIE DU MATIN POUR DÉBUTER LA JOURNÉE EN DOUCEUR

Avant l'heure du début des classes, l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la ville propose une garderie de 7h30 à 8h35. L'accueil du matin est assuré par les agents de la collectivité, dans une salle de l'école où divers jeux sont mis à disposition.

L'offre périscolaire globale (garderie du matin et du soir) est payante : de 2,87 € en maternelle et 3,40 € en élémentaire à 18,35 € en maternelle et 18,88 €/mois en élémentaire en fonction du Quotient Familial (enfants agenais).

Contacts

Service Action Scolaire
05 53 69 48 84 - action.scolaire@agen.fr



L'OFFRE UNIQUE

-40%

SUR LES MONTURES
ET VERRES OPTIQUES

+2^{ÈME}

PAIRE OFFERTE

Services et tarifications applicables à la France métropolitaine. Réduction applicable sur les prix affichés en magasin du 01/01/2025 au 31/07/2025. Hors offre 100 % santé, hors forfaits et non cumulable. Offres, forfaits et services soumis à conditions consultables sur simple demande en magasin. Photo non contractuelle.

AGEN - BOÉ
05 47 26 99 00

26, Avenue de Lacapelette
ZAC de Rigoulet. En face du Centre Cial O'GREEN
À côté de Cuisine Plus

AGEN - LE PASSAGE
05 64 25 99 99

191, Avenue Michel Ricard
À côté du Centre Cial Chat d'OC
Anciennement pôle emploi



LA RESTAURATION : UN TEMPS À PART

Plus de 2 000 élèves des 21 écoles de la Ville sont inscrits au service de restauration, assuré par un prestataire. Plus qu'un simple temps consacré au repas, cette pause méridienne est aussi l'occasion de sensibiliser les élèves aux notions d'équilibre alimentaire, de gaspillage alimentaire et de développement durable.

LA VILLE D'AGEN EST TRÈS SENSIBLE À LA QUALITÉ DES REPAS SERVIS :

Elle impose donc au prestataire Elior de respecter a minima la loi Egalim avec :

- Un minimum de 50 % de produits durables et de qualité (Label rouge, AOC, AOP, IGP...), dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique
- Un repas végétarien par semaine

L'accent est également mis sur :

- Les préparations "maison" conçues à partir de produits frais sont privilégiées.
- L'approvisionnement local

Pour favoriser l'autonomie des enfants et aller dans le sens de l'éducation alimentaire, les écoles élémentaires sont équipées d'un self proposant un double choix parmi les hors d'œuvre, le fromage et le dessert.

A noter également que pour répondre aux attentes de toutes les familles en matière d'habitudes alimentaires, une alternative au repas traditionnel est prévu avec un menu sans viande qui remplace ce composant par des œufs, du poisson ou des protéines végétales.

Dans une logique de co-éducation, les représentants des parents d'élèves sont associés à la composition des menus par le biais des commissions de restauration scolaire organisées tous les deux mois.

Une restauration plus verte

Pour limiter le gaspillage alimentaire et avancer vers davantage de développement durable, les enfants sont incités à adapter le contenu de leur assiette à leur appétit, et à peser ponctuellement les aliments non consommés pour leur permettre de prendre conscience de ce qui est jeté. Des actions sont également menées auprès d'eux pour améliorer le tri des déchets issus de leur repas.

UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE EN 2026

À la rentrée 2026, une nouvelle cuisine centrale préparera et livrera les repas pour l'ensemble des écoliers de la ville. Le projet est dorénavant coordonné par l'Agglomération d'Agen au sein d'un groupement composé de 19 membres dont 13 communes et 5 CCAS. L'implantation de cette cuisine centrale a été volontairement choisie au sein du Marché d'Intérêt National (MIN) sur un emplacement stratégique afin d'accroître l'approvisionnement en produits locaux. La construction et l'exploitation de ce nouvel équipement, moderne et répondant aux nouvelles attentes qualitatives en matière de confection de repas, ont été déléguées à la société Elior.



DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE VOS ENFANTS

LES PROJETS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES...

Sur les temps périscolaires, les ATSEM proposent aux enfants des activités qui s'inscrivent le plus souvent dans la continuité de projets menés par l'équipe pédagogique sur le temps scolaire. Celles-ci peuvent prendre diverses formes et être notamment manuelles, comme des ateliers de coloriage et gommettes ou du jardinage avec création de carrés potagers ou d'espaces fleuris. Dans une thématique nature, une sensibilisation au tri des déchets est notamment au programme. Des activités artistiques sont également proposées, comme de la danse avec le CRDA, du chant, de la musique ou un atelier de jonglerie. Enfin, l'apprentissage du vélo et des jeux de société figurent aussi parmi les possibilités.



...ET DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Sur le temps de la pause méridienne et le soir après l'école, des ateliers sont encadrés par des animateurs professionnels et proposés dans une approche ludique, éducative et créatrice, selon différentes thématiques : culturelle, artistique, sportive, numérique, citoyenne et environnementale.

Parmi les activités proposées, on retrouve notamment l'aménagement des espaces verts, un atelier pâtisserie, différentes disciplines sportives (danse, handball, rugby...), la réalisation d'un court-métrage sur le harcèlement, des projets numériques et audiovisuels...

La plupart des ateliers ne nécessitent pas d'inscription préalable et aucun ne revêt un caractère obligatoire. Ces activités pédagogiques sont payantes, celles du midi étant comprises dans le tarif de la pause méridienne qui inclut le repas (de 1,87 € à 5,51 € selon le Quotient Familial). Pour les activités du soir, le tarif est de 3,40 € à 18,88 €/mois, en fonction du Quotient Familial.

ACTIVITÉS PROPOSÉES AU SEIN DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Paul Bert

Création de décors pour le Carnaval et la fête de l'école • Aménagement des espaces verts • Danse • Sports collectifs • Manga

Élisée Reclus

Jeu d'échecs • Création des bancs de l'amitié • Ateliers pâtisseries • Handball • Musique

Édouard Lacour

Danse, hip-hop, funk, chorale et musique assistée par ordinateur • Rugby et handball • Athlétisme et cross de l'école • Jardinage • Conseil des enfants

Carnot

Arts plastiques et arbres • Théâtre • Projet autour de la lecture et de la bibliothèque

Joseph Bara

Aménagement du carré de verdure • Contes et théâtre • Association aux événements de la vie de l'école • Réaménagement des salles d'activités • Escape game sur la Résistance

Sembel

Projets numériques et audiovisuels • Projet sportif autour de la lutte et des jeux d'opposition • Jeux de rôles • Ateliers autour de la lecture et des contes • Jardinage

Édouard Herriot

Création d'une comédie musicale et danse urbaine • Projet autour du numérique, l'informatique et la programmation • Projet d'aménagement des espaces de verdure et de bacs potagers

Simone Veil

Animations en langue anglaise • Sports collectifs • Radio • Ateliers d'expression et de sophrologie autour des émotions

Gaillard

Projet autour des arts de la mode • Sports collectifs : basket et rugby • Sentiers de pas entre les cours et les bâtiments • Illustration de poésies

Paul Langevin

Réalisation d'un court-métrage sur le harcèlement • Initiation aux premiers secours • Sports collectifs • Médiation équine

LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE NOS ENFANTS : PRIORITÉ MUNICIPALE

Pour promouvoir la réussite éducative, des études dirigées gratuites sont organisées dans toutes les écoles élémentaires de la Ville d'Agen depuis la rentrée 2024-2025. Dans les écoles des Quartiers Prioritaires et de Réseau d'Éducation Prioritaire, un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a été mis en place.

Les études dirigées sont encadrées par des enseignants volontaires rémunérés par la Ville qui identifient les élèves bénéficiaires en fonction de leurs difficultés d'apprentissage et en accord avec les parents.

• Déroulement des études dirigées

Les séances se déroulent dans les écoles de 16h45 à 17h45 sur une période de 27 semaines, d'octobre à juin.

Les écoles Paul Bert, Gaillard et Sembel disposent de deux créneaux d'études dirigées par semaine. Quant aux écoles Édouard Herriot, Édouard Lacour, Langevin, Carnot, Élisée Reclus, Simone Veil et Joseph Bara, elles bénéficient de 3 à 7 créneaux hebdomadaires.

• Capacités

Les enseignants composent leur groupe d'études avec un effectif maximal de 12 élèves. Cet effectif réduit permet d'avoir un soutien adapté afin de répondre aux besoins de chacun des élèves.

• Coût

Les études dirigées sont proposées gratuitement aux élèves. Le fonctionnement est sur la base du volontariat, autant pour les enseignants que pour les élèves.

"Les études dirigées sont en place à l'école Paul Bert depuis 2022 et sont organisées les lundis et jeudis. Nous regroupons les enfants par niveau sur des périodes de 6 à 7 semaines pour un suivi plus qualitatif. L'intérêt est divers selon les âges : pour les plus grands, il s'agit notamment de leur donner des clés et une méthodologie pour faire leurs devoirs afin qu'ils soient davantage autonomes. Les résultats sont concrets et les enseignants observent de réels bénéfices sur les résultats des élèves."

Sandrine GRANDVUILLEMIN
Directrice de l'école élémentaire
Paul Bert



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES AVEC LE CLAS

Depuis la rentrée 2024-2025, le Clas est organisé au sein des écoles, à raison de deux heures, deux soirs par semaine.

• À qui s'adresse-t-il ?

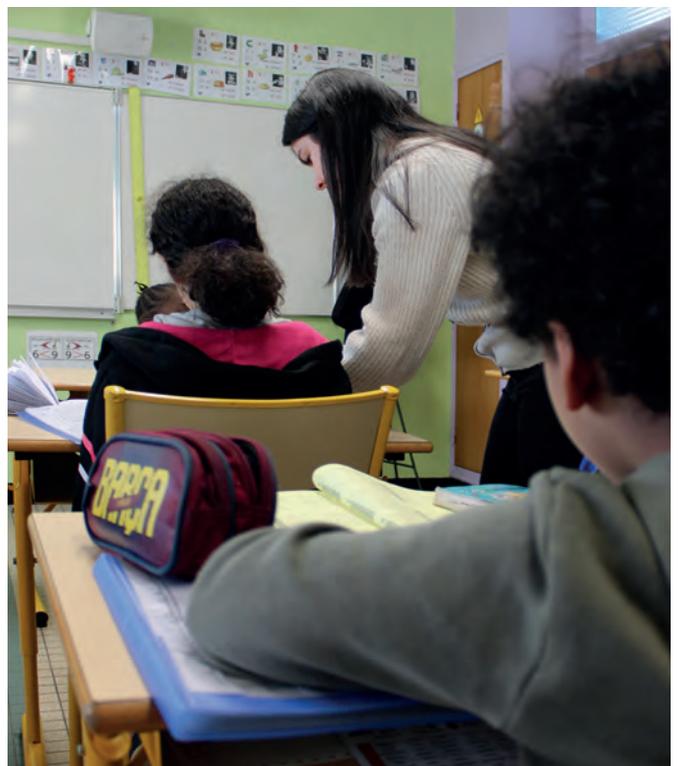
Ce dispositif s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés et qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour réussir à l'école. Quatre écoles sont concernées : Paul Langevin, Élisée Reclus, Édouard Lacour et Édouard Herriot.

• Fonctionnement

Le Clas est limité à 48 élèves sur les quatre écoles, soit des groupes de 12 élèves. Ceux-ci bénéficient d'une aide méthodologique pour faire leurs devoirs ainsi que d'un programme d'actions culturelles. Les parents sont associés aux actions pour faciliter la compréhension des attentes du système scolaire et de manière à pouvoir accompagner au mieux leurs enfants dans leur scolarité.

• Coût

Le Clas est proposé gratuitement aux élèves.



SENSIBILISER À LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

L'engagement 36 du projet de mandat 2020-2026 s'est donné pour objectif de faire des écoles agenaises des acteurs de la transition écologique. Meilleure gestion des déchets et sensibilisation au gaspillage alimentaire sont au cœur de cet engagement.

UNE EXPÉRIMENTATION EST MENÉE DANS PLUSIEURS ÉCOLES

Parce que vos enfants seront les citoyens de demain, mais sont déjà ceux d'aujourd'hui, il n'est jamais trop tôt pour les sensibiliser à la bonne gestion des déchets. En ce sens, des nouveautés ont été mises en place dans les écoles depuis la rentrée 2024-2025 :

- Harmonisation du mode de collecte sur toutes les écoles élémentaires et maternelles. Les écoles sont notamment équipées d'un bac spécifique pour les biodéchets.
- Déploiement de points d'apport volontaire papiers dans toutes les écoles, à l'exception de deux.
- Sensibilisation des enfants sur les temps périscolaires aux gestes de tri ainsi qu'au tri des déchets à la fin du service de restauration.

Par ailleurs, plusieurs écoles élémentaires (Élisée Reclus, Édouard Lacour, Sembel et Gaillard) ainsi que l'école maternelle Sembel ont été dotées de poubelles de tri particulières (ordures ménagères, emballages et papier). Celles-ci sont des anciens fûts en kraft de l'entreprise Ursa qui ont été transformés en corbeille de tri. Cette action participe à la dynamique d'économie circulaire du territoire.



UNE AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE POUR PRENDRE SOIN DU TERRITOIRE

L'expérimentation d'une Aire Terrestre Éducative (ATE) a été lancée à la rentrée dernière avec une classe de CM1-CM2 de l'école Simon Veil, avec le concours de l'association Water Family qui éduque à la préservation de l'eau et de la biodiversité. Cette démarche éco-citoyenne consiste en l'observation et en la reconnaissance des éléments naturels, de la biodiversité et des activités humaines sur une parcelle de terrain déterminée.

Les objectifs de l'ATE :

- Sensibiliser le jeune public à la protection du territoire, grâce à un projet pédagogique et éco-citoyen.
- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable.
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire.
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels).

"L'ATE a également un fort enjeu social car elle est gérée de manière participative par les enfants qui travaillent de façon démocratique. Ils se réunissent en "conseil des enfants" et prennent toute leur décision concernant leur aire terrestre. Depuis le début du projet, on observe un réel engouement de la part des élèves qui sont ravis d'avoir une activité à l'extérieur. Ils sont également fiers que la mairie leur mette à disposition cette parcelle, avec toute la responsabilité que cela incombe."

Célia CARBO
Responsable Water Family
Lot-et-Garonne



ET LE MERCREDI ? DES SOLUTIONS POUR MON ENFANT !

Les temps périscolaires ne concernent pas que les jours d'école. Ainsi, la Ville d'Agen offre un accueil le mercredi au sein de deux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à destination des les enfants de 3 à 13 ans. Ces structures proposent des activités de loisirs diversifiées.



UN PLAN MERCREDI POUR VOS ENFANTS

Depuis la rentrée 2024-2025, la municipalité a mis en place au sein des ALSH la charte qualité Plan Mercredi qui s'organise autour de 4 axes :

- Faire le lien entre les temps périscolaires du mercredi, les temps familiaux et les temps scolaires.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier les enfants en situation de handicap.
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire en lien avec ses acteurs (associations, professionnels...).
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives (oeuvre, spectacle, exposition...).

Comme au sein des écoles, des activités variées sont proposées aux enfants pour favoriser leur épanouissement. Les plus petits peuvent s'adonner au jardinage, être initiés au théâtre, profiter d'un éveil musical et sportif ou encore participer à une séance d'aisance aquatique.

Au sein de l'ALSH Les Îles, les plus grands sont invités à créer des affiches de pièces de théâtre vues à l'école, à créer des contes, leurs décors et les invitations, à faire l'apprentissage de la langue des signes ou encore à participer à un projet de radio de création de podcast.

ALSH DONNEFORT

pour les 3-5 ans
83 enfants accueillis
5-7 rue Léo Lagrange
Tel. 05 53 66 63 65

ALSH LES ÎLES

Pour les 6-13 ans
120 enfants accueillis
211 rue Duvergé
Tel. 05 53 66 81 62

Horaires d'ouverture des ALSH : 7h30 à 18h30

Horaires d'accueil :

- Le matin de 7h30 à 9h
- Le midi de 11h45 à 12h15
- L'après-midi de 13h15 à 13h45
- Le soir de 16h45 à 18h30

Comment s'inscrire ?

L'inscription et les réservations de présences des enfants se font sur l'Espace Citoyen du site de la Ville d'Agen.

Tarifs :

De 2,90 € à 13,80 € par jour avec repas en fonction du Quotient Familial.

ET PENDANT LES VACANCES ?

Les ALSH Donnefort et Les Îles sont ouverts durant les vacances scolaires, sur les mêmes horaires que le mercredi. Des activités manuelles, culturelles, artistiques et sportives variées sont proposées aux enfants.

À l'ALSH Donnefort, la mascotte Némoo voyage dans différents mondes depuis les vacances de la Toussaint. Après avoir exploré l'école des sorciers (vacances d'octobre), le pays blanc (vacances de Noël) et le monde du carnaval (vacances de février), Némoo partira à la découverte des châteaux durant les vacances de printemps. Des activités sont organisées en lien avec chaque thématique. Pour les vacances d'été, le thème "Bienvenue au camping" devrait être décliné.

Les vacances sont aussi le temps de rencontres intergénérationnelles et de nombreuses sorties, notamment sur le site nature Trotte-Lapin.

À l'ALSH Les Îles, les journées durant les vacances scolaires s'organisent autour de temps libres, d'ateliers, de temps d'activités et de temps d'expression et de concertation. Des projets thématiques sont également menés : durant celles d'octobre, les enfants ont suivi les aventures de Jacques et Irine qui les ont amenés dans l'univers de la magie. Les vacances de Noël étaient consacrées aux contes et légendes, toujours en compagnie de Jacques et Irine. Les vacances de février et de printemps ont respectivement pour thème "Les Lé z'Art" et "La nature dans son exploit".

À travers ces thématiques, les équipes de l'ALSH se donnent pour objectifs de travailler sur l'estime de soi des enfants à travers des activités d'expression, de consolider le vivre ensemble, de favoriser la bienveillance entre tous ou encore de développer l'expression théâtrale de chacun.



Des journées "passerelles"

Pour permettre aux enfants de moins de 6 ans de se préparer au changement d'accueil de loisirs, les deux directrices des structures de la Ville d'Agen mènent un travail collectif permettant de proposer des journées d'adaptations. Les plus jeunes de l'ALSH Donnefort découvrent l'ALSH les Îles et rencontrent les animateurs. Ils se préparent ainsi en douceur à leur passage vers le nouvel accueil de loisirs "des grands".

NOUVELLE ÉCOLE PAUL CHOLLET, DANS SES MURS À LA RENTRÉE !

La nouvelle école du quartier Nord Est de la Ville (Bézi, Donnefort, Parc Mathieu et Montanou) ainsi que celle de l'ALSH associé continue de progresser. Le calendrier est respecté et l'école sera opérationnelle à la rentrée. Elle sera inaugurée le vendredi 26 septembre par une grande fête populaire.

Après un feuilleton administratif de plusieurs années et des travaux de rénovation de l'école Paul Langevin actuelle, la Municipalité a tenu le cap pour construire un groupe scolaire (maternelle et élémentaire) et un nouvel accueil de loisirs maternel au Parc Mathieu.

Elle permet notamment de répondre à un enjeu de sécurité fort, mais aussi de sobriété énergétique et d'adaptation au réchauffement climatique. La nouvelle école permettra également d'ouvrir le quartier vers le reste de la ville et d'intégrer davantage de mixité dans les publics de l'établissement. Enfin, la future école Paul Chommet répond à un enjeu de réussite scolaire pour une population fragile : la volonté est affichée de construire pour les cent prochaines années une école de l'excellence, moderne et écologique.

À la rentrée de septembre 2025, le nouveau groupe scolaire et l'ALSH maternel seront prêts à accueillir les enfants et leurs familles. Ils profiteront de locaux modernes, fonctionnels et respectueux de l'environnement et bénéficieront en outre d'espaces extérieurs privilégiés avec des cours végétalisées répondant aux usages des équipes pédagogiques et favorisant le bien-être des élèves.



VIVRE POUR ET AUTOUR DE LA NATURE

La mare présente sur le site du Parc Mathieu, lieu d'implantation des écoles et de l'ALSH, est un véritable écosystème. Trésor de biodiversité, cette mare a vocation à devenir un support pédagogique pour les classes de l'école et permettra de sensibiliser la jeune génération au respect de l'environnement. Bien évidemment, une clôture implantée autour de ce point d'eau garantira la sécurité des enfants. Enfin il faut souligner que durant les travaux de construction, la mare de même que les arbres présents sur l'emprise du chantier ont été protégés par le service Espaces Verts et Nature de la Ville.



DES TRAVAUX MENÉS DANS TOUTES LES ÉCOLES

La Ville d'Agen investit pour ses écoles et le bien-être de vos enfants. En 2024, une enveloppe de 1 553 000 €, hors projet Langevin, a été consacrée à divers travaux de réfection, d'aménagement et d'embellissement des établissements.

D'importants travaux de mise aux normes de sécurité incendie et PMR ont été menés au sein des écoles Édouard Herriot et Sembel. Ceux-ci ont notamment permis l'installation d'un ascenseur dans chacun des établissements permettant l'accueil des élèves à mobilité réduite. Des travaux d'isolation ont également été faits dans ces deux établissements, permettant d'améliorer le confort thermique.

Pour favoriser le confort des élèves, diverses actions ont été entreprises, comme la réfection de certains parvis ou la pose de cloisons séparatives dans les toilettes pour favoriser l'intimité des enfants. De nombreuses écoles ont aussi fait l'objet de travaux de peinture.

Associés à ces différentes interventions sur les bâtiments scolaires visant à améliorer les conditions d'accueil des élèves au quotidien, des travaux de relamping sont prévus jusqu'en 2026 pour l'ensemble des écoles (remplacement des éclairages actuels par des ampoules basses consommations), pour un budget prévisionnel de 40 000 €.

DES COURS D'ÉCOLE PLUS VERTES

Pour répondre au défi climatique et améliorer le bien-être des élèves, la Ville d'Agen a lancé depuis 2021 un programme de rénovation et de végétalisation des cours d'école en s'inspirant des cours "oasis".

En 2021 et 2022, les écoles maternelles Marie Sentini, Sembel et La Gouffie ont ainsi fait l'objet de travaux au niveau de leurs cours de récréation. Ces travaux ont permis de créer des îlots de fraîcheur et de verdure afin de répondre au défi de lutte contre le réchauffement climatique. Des arbres et des végétaux résistants à la chaleur ont été plantés, des jardins pédagogiques ont été créés et des revêtements de sols perméables ont été posés pour permettre l'infiltration des eaux pluviales tout en privilégiant des matériaux naturels et moins polluants.

Entre 2023 et 2024, c'est l'école Élisée Reclus qui a fait l'objet de travaux pour pallier l'absence d'ombre, de végétaux, d'arbres et d'un jardin pédagogique. Au-delà de ces problématiques, une nouvelle gamme de mobiliers en matériaux recyclés a été installée (bancs, banquettes, tables de pique-nique, table d'échiquier, banc ou plateforme tour d'arbre ...) pour améliorer encore le bien-être et l'épanouissement des enfants. Une zone de jeu multisport type City Stade a également été créée ainsi qu'un mur d'escalade.

En 2025, ce sera au tour de l'école Simone Veil de bénéficier d'une rénovation complète de ses cours d'école pour un montant prévisionnel de 669 000 €.



Une cour d'école plus verte et plus inclusive

La rénovation et la végétalisation de la cour de l'école Simone Veil est un projet ambitieux qui vise à lutter contre les îlots de chaleur et favoriser le bien-être des élèves. Au programme de cet investissement de 610 000 € : des plantations d'arbres, un potager pédagogique, l'utilisation de sols perméables et l'implantation de nouveaux espaces de jeux et de détente. Pensé en concertation avec les élèves, leurs parents et les enseignants, l'aménagement prévoit aussi un mobilier adapté et un préau supplémentaire. Accessibilité, mixité et biodiversité sont au cœur de cette transformation qui offrira aux 196 élèves de l'école du boulevard Scaliger un cadre d'apprentissage plus agréable et durable.

CONTACTS UTILES

ESPACE CITOYEN & FAMILLE

www.espace-citoyens.net ou sur l'application **Vivre Agen**

Quelle démarches ?

- Inscription scolaire
- Inscription périscolaire en élémentaire et en maternelle (cantine - garderie)
- Inscription accueil de loisirs d'Agen
- Réservation ou annulation accueil de loisirs - restauration scolaire
- Consultation des factures et paiement en ligne des prestations

Les inscriptions scolaires et les inscriptions à la restauration scolaire peuvent aussi s'effectuer en se présentant au **service Action Scolaire**

4 rue Chaudordy 47000 Agen.

Horaires :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h à 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
- Pendant les vacances scolaires et du 1^{er} octobre au 1^{er} mai : du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 (vendredi fermeture à 17h)



Espace Citoyen et Famille

Avec l'Espace Citoyen et Famille, gérez en toute autonomie vos réservations scolaires et périscolaires.

- Échangez facilement avec les services Action Scolaire et Périscolaire, sans vous déplacer.
- Gagnez du temps en accédant à vos informations en quelques clics, 24h/24.
- Connectez-vous dès maintenant et profitez d'un service rapide, pratique et sécurisé !

ESPACES NUMÉRIQUES DE LA VILLE D'AGEN

Pour les familles moins à l'aise avec l'utilisation des outils numériques, ces tiers lieu numériques proposent des permanences pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne ainsi qu'un programme de formations individuelles et d'ateliers collectifs. Un accès libre aux ordinateurs est également possible sur certaines plages horaires.

Espace numérique Montesquieu

Rue Docteur Henri Fourestié, 47000 Agen.
Tel. 05 53 69 48 54

Espace numérique Parc Chaubaud

121 avenue Édouard Herriot, 47000 Agen.
Tel. 05 53 96 63 95

Espace numérique de Montanou

Rue d'Épernon, 47000 Agen.
Tel. 05 53 66 58 60

Espace numérique médiathèque municipale Lacépède

1 place Armand Fallières, 47916 Agen.
Tel. 05 53 66 12 93 & 07 63 16 99 73



**ESPACES
NUMÉRIQUES**
à Agen

EXPRESSION POLITIQUE

AGEN MÊME 2020

LA JEUNESSE EST AU CŒUR DE NOTRE ACTION !

À lire la tribune de l'opposition, on pourrait croire que rien n'a été fait pour la jeunesse à Agen. C'est non seulement faux, le contenu de ce journal en atteste, c'est faux mais profondément injuste envers toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour nos enfants.

Des investissements massifs pour des écoles modernes et accueillantes

Nous avons fait de l'éducation une priorité budgétaire et politique. Plutôt que de verser dans le commentaire, nous avons agi avec :

- **Deux écoles neuves** ont vu le jour : Edouard Lacour (2013, 2,7 M€) et le **groupe scolaire Paul Chollet** (2024/2025, 12 M€).
- **Des rénovations lourdes** et de mise en accessibilité dans plusieurs établissements : Simone Veil (600 000 €), Paul Bert (1,8 M€), Herriot (1,1 M€), Lacour (460 000 €)...
- **Des cours d'école entièrement rénovés et végétalisés** pour le bien-être des enfants (2,68 M€ depuis 2020).

Du concret pour soutenir les enseignants et enrichir le parcours scolaire

Plutôt que de promettre, nous avons soutenu les équipes pédagogiques avec des dispositifs concrets dont le **dédoublé de 21 classes** en zones prioritaires pour des apprentissages renforcés, la **mise en place de projets ambitieux et innovants** pendant le temps scolaire : jeu d'échecs, apprentissage natation, vélo, anglais...ou encore création de **classes spécialisées pour les enfants avec autisme** à Simone Veil et Herriot.

Un engagement fort pour les temps périscolaires et les centres de loisirs

L'accueil des enfants ne s'arrête pas à la porte de la classe avec l'instauration d'un encadrement le midi et le soir par des animateurs diplômés ainsi que des études surveillées gratuites pour les familles.

Preuve de notre détermination, les deux centres de loisirs agenais (les Iles pour les 6-11 ans et Donnefort pour les 3-6 ans) auront été entièrement reconstruits à la fin du mandat.

Plus que jamais, nous sommes déterminés à accompagner notre jeunesse, car elle incarne l'avenir d'Agen. Notre engagement est clair : offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour s'épanouir, apprendre, grandir et réussir.

AGEN, UN SOUFFLE CITOYEN

À la rentrée prochaine, la ville célébrera l'ouverture de l'école Paul Chollet. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une nouvelle école puisqu'elle vient en remplacement de l'école Paul Langevin qui elle, ferme. Mais si on peut se réjouir de cette ouverture, cette apparente bonne nouvelle cache une réalité préoccupante : la baisse démographique.

Cette baisse est nationale mais le Lot-et-Garonne est le département où cette baisse est la plus importante : -2,2% en 2025, soit 538 élèves de moins à la rentrée.

Pour Agen, cela se traduit par des fermetures de classe dans les écoles Carnot et La Gouffie, ce qui est dommageable pour les familles, les enfants et les personnels.

Les fermetures de classes ne sont pas de la responsabilité de la mairie. Ce qui l'est en revanche c'est de n'avoir pas fait suffisamment pour attirer les familles en ville ou de leur donner envie de rester. Le projet d'éducation artistique et culturelle promis lors des dernières élections (engagement de mandat n°15) n'a pas été mis en œuvre. La réhabilitation thermique des écoles a été oubliée. Et quels moyens donnés aux enseignants pour conduire des projets ? Et la tarification des cantines qui devient prohibitive et excluante.

En réalité, la jeunesse est la grande oubliée du mandat qui s'achève.

Vos élu.e.s : Pierre Dupont, Laurent Bruneau, Maryse Combres, Marjorie Delcros, Jon Garay, Naïma Lasmak, Frédéric Rauch

agenunsoufflecitoyen@gmail.com



ÉCOLE PAUL CHOLLET • OUVERTURE RENTRÉE 2025

COUR DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL • SEPTEMBRE 2025

